

## *Critères environnementaux dans le Compas Qualité*

### Par phase du projet

#### Les phases de projet

- 1/ Phase de diagnostic
- 2/ Phase de conception
- 3/ Phase de mise en œuvre et suivi du projet

| <b>1/ Phase de diagnostic</b>                               |  |   |   |
|---|--|---|---|
| Sous-phase  | Critère  | Famille de question   | Question relative à l'environnement   |
| 1.0-Préparation du diagnostic                               | I1 – L'acteur a les ressources et l'expertise pour mener à bien le projet – les ressources nécessaires et mobilisables sont estimées correctement. | 1.0.01 Quelles sont les ressources financières et logistiques nécessaires et mises à disposition pour le diagnostic ?   | Disposez-vous ou pouvez-vous accéder à un outil d'analyse spatiale de la zone considérée ?  |
|   | I2 – L'acteur a les ressources et l'expertise pour mener à bien le projet – l'expertise des personnes et des équipes impliquées est adéquate.      | 1.0.07 Quelles sont les compétences nécessaires à réunir au sein de l'équipe qui va faire le diagnostic pour assurer une compréhension globale de la situation et des besoins ? | Disposez-vous de compétences en analyse environnementale ?  |
| 1.1-Caractérisation du contexte et construction d'hypothèse | D2 – Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention – le projet renforce la résilience des différents groupes de populations.          | 1.1.01 Quelle est la nature de la crise (subite, latente, récurrente, prévisible...) ?  | Le nombre de personnes affectées et sa concentration géographique peuvent-ils avoir un impact sur l'environnement ?<br>La durée de la crise a-t-elle un impact potentiel sur l'environnement ?<br>La distance parcourue par la population |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|   |   |  | affectée depuis le début de la crise a-t-elle un impact sur l'environnement ?  |
|   | D4 – Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention – dans certains contextes, des stratégies de préparation et/ou de prévention sont envisagées. | 1.1.02 Le contexte de la crise est-il celui de catastrophes naturelles récurrentes ou d'instabilité politique qui dure ?   | La crise a-t-elle des impacts négatifs directs ou indirects sur l'environnement ?<br>Une intervention de secours pour traiter les impacts sur l'environnement est-elle nécessaire ? L'intervention doit-elle être immédiate ou peut-elle être différée ?<br>Des études complémentaires sont-elles nécessaires ?  |
| 1.3-Analyse des problèmes et identification des besoins           | A1 –Le projet répond à un besoin démontré – les besoins sont identifiés et suivis.  | 1.3.01 Quels sont les besoins non couverts des populations ? Avez-vous fait la distinction entre besoins exprimés et besoins réels ?                             | Les besoins de base (eau, nourriture, abris, sécurité des personnes, santé, traitement des déchets liquides et solides, combustibles, électricité...) sont-ils couverts ? Si non, peuvent-ils entraîner des conséquences négatives sur l'environnement ?<br>Une distribution inégale des biens peut-elle mener à des tensions sur l'exploitation des ressources naturelles ?<br>Une aide inadéquate peut-elle mener à une exploitation élevée des ressources locales ? |
| 1.4-Analyse des capacités et des vulnérabilités des populations   | D2 - Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention – le projet renforce la résilience des différents groupes de populations.                     | 1.4.01 Quels sont les mécanismes de résilience des différents groupes de population et dont le soutien permettrait d'avoir un impact positif ?                   | La résilience des populations permet-elle de limiter les pressions potentielles sur l'environnement ?  |
| 1.5-Analyse des caractéristiques socioculturelles des populations | F3 – Le projet respecte les populations – le contenu des programmes est sensible aux caractéristiques culturelles, sociales et religieuses des populations.   | 1.5.01 Avez-vous bien recensé toutes les caractéristiques culturelles, sociales et religieuses clés indispensables pour que le projet respecte les populations ? | Avez-vous identifié une faible solidarité sociale entre les populations affectées ? Peut-elle engendrer un conflit pour les ressources naturelles ?<br>Avez-vous identifié un manque de structures culturelles communes entre les populations  |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
|   |   |  | affectées ? Peut-il engendrer un désaccord sur l'utilisation des ressources naturelles ?  |
| 1.6-Identification des contraintes                  | B2 – Les objectifs du projet sont atteints – les contraintes sont recensées et prises en compte.                                | 1.6.01 Avez-vous bien recensé toutes les caractéristiques du contexte pouvant représenter des contraintes dans le cadre d'une intervention ?       | Le contexte environnemental peut-il limiter votre intervention ?  |
| 1.7-Identification des risques d'impacts négatifs : | C1 – Le projet évite ou atténue les impacts négatifs – les impacts potentiels sur l'écologie sont anticipés et évités/atténués. | 1.7.03 Avez-vous une connaissance suffisante du contexte écologique pour éviter de mener des actions potentiellement nuisibles à l'environnement ? | <p>Avez-vous identifié les zones classées, telles que les parcs, les réserves forestières et les réserves de chasse ?</p> <p>Avez-vous identifié les autres zones sensibles sur le plan écologique, y compris les secteurs non classés que le gouvernement et les dignitaires locaux estiment qu'il est important de protéger (zones humides, zones d'alimentation en eau, forêts sacrés, etc.) ?</p> <p>Avez-vous identifié les zones correspondant aux différentes grandes catégories d'utilisation des terres, telles que les principaux secteurs forestiers, agricoles et urbanisés ?</p> <p>Avez-vous identifié les éléments saillants du réseau hydrographique, tels que les cours d'eau, les lacs et les réservoirs aquifères ?</p> <p>Les ressources naturelles sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins des populations affectées ?</p> <p>Existe-t-il des structures environnementales capables d'absorber les déchets engendrés par l'aide humanitaire ?</p> <p>Pouvez-vous mesurer la résilience environnementale de la zone considérée ?</p> |
| 1.9-Analyse des                                     | H2– Le projet s'insère de   | 1.9.02 Quels sont les  | Un bureau de coordination   |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| parties prenantes et des acteurs présents | façon optimale dans son environnement – le projet se coordonne avec les autres actions.   | mécanismes de coordination de l'aide humanitaire dans ce contexte ?                                  | environnementale est-il nécessaire ? Quelles sont les parties prenantes intéressées ?   |
|   | H3 – Le projet s'insère de façon optimale dans son environnement – les opportunités de coopération avec d'autres acteurs sont explorées et utilisées. | 1.9.03 Avec quels acteurs pourriez-vous envisager des partenariats ou autres formes de coopération ? | Existe-t-il une structure locale responsable des questions environnementales ?<br>Les compétences, fonctions et responsabilités de la structure ont-elles été clairement définies ?<br>Possède-t-elle les moyens adéquats ou nécessite-t-elle un appui financier ? Dispose-t-elle de capacités de gestion suffisantes ou nécessite-t-elle un renforcement ? |

## 2/ Phase de conception

| Sous-phase   | Critère  | Famille de question   | Question relative à l'environnement  |
|--|--|---|--|
| 2.3–Construction des hypothèses et stratégies alternatives du projet                                   | B1 – Les objectifs du projet sont atteints – plusieurs stratégies d'intervention sont envisagées.  | 2.3.01 À partir des besoins définis, quelles sont les diverses stratégies d'intervention possibles ?  | Avez-vous définie une stratégie d'intervention plus respectueuse de l'environnement (matériaux écologiques, énergies renouvelables, biocarburants, recyclage des déchets...) ?   |
| 2.4-Analyse et prise en compte des contraintes   | B2 – Les objectifs du projet sont atteints – les contraintes sont recensées et prises en compte.   | 2.4.01 Les contraintes pesant sur la mise en œuvre (pour l'organisation et pour la population concernée) sont-elles prises en compte dans la conception ?   | Les contraintes environnementales (ressources naturelles, capacité de résilience de l'environnement) sont-elles prises en compte dans la conception ?  |
| 2.7-Identification des impacts positifs  | D2 – Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention – le projet renforce la résilience des différents groupes de populations.                          | 2.7.02 Quels mécanismes de résilience des populations allez-vous soutenir afin d'avoir un impact positif au-delà du projet ?  | La population connaît-elle des techniques aidant à la préservation de l'environnement ou à la gestion rationnelle des ressources naturelles qui nécessitent un soutien ?   |
|  | D3 – Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention – l'après projet est réfléchi et anticipé.   | 2.7.03 Comment anticipez-vous la fin de votre projet ou votre retrait de façon à ce que l'action contribue à un impact positif durable pour les populations ?   | La mise en place d'un micro-projet en faveur de l'environnement contribuera-t-il à favoriser votre retrait ?   |
| 2.8-Identification des risques d'impacts négatifs et définition des mesures préventives ou correctives | C2 – Le projet évite ou atténue les impacts négatifs – les impacts sur l'économie et notamment le risque de dépendance à l'aide sont anticipés et évités/atténués. | 2.8.03 Avez-vous pris en compte les risques d'impacts nuisibles sur l'économie locale et les modes de subsistance des populations – à court, moyen et long terme- des différentes stratégies envisagées pour votre choix d'intervention ? | Le programme libère-t-il du temps de travail, en particulier pour les femmes et les enfants? Créé-t-il de nouvelles activités régénératrices de revenus respectueuses de l'environnement, en particulier pour les femmes?<br>A-t-il un impact sur les ressources |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  |   |  | alimentaires locales (coût, disponibilité)?   |
|  | C1 – Le projet évite ou atténue les impacts négatifs – les impacts potentiels sur l'écologie sont anticipés et évités/atténués. | 2.8.07 Avez-vous pris en compte les risques d'impacts nuisibles sur l'environnement écologique – à court, moyen et long terme- des différentes stratégies envisagées pour votre choix d'intervention ? | <p>Avez-vous examiné les liens entre votre programme et la gestion des ressources naturelles ?</p> <p>Le programme a-t-il un impact sur la qualité de l'eau, de l'air, du sol, des nappes phréatiques, sur la pollution sonore, sur le taux de morbidité des pathologies associées à la dégradation environnementale (infections pulmonaires, visuelles, etc.)?</p> <p>Influe-t-il sur la quantité de bois de chauffe récoltée?</p> <p>Vos activités ne risquent-elles pas d'amener la population à abandonner des pratiques environnementales plus durables ?</p> <p>Quels indicateurs d'impact écologique par secteur d'activité avez-vous mis en place et comment les mesurez-vous ?</p> <p>Vous appuyez-vous sur un outil existant (ex : ERIE – formulaire 4) ou avez-vous créé ces indicateurs ?</p> |
|  | C1 – Le projet évite ou atténue les impacts négatifs – les impacts potentiels sur l'écologie sont anticipés et évités/atténués. | 2.8.08 Comment suivrez-vous les impacts secondaires de votre action sur l'environnement ?  | <p>Estimez-vous le volume de déchets engendrés et la pollution dégagée par le programme ? Mesurez-vous votre empreinte écologique ?</p> <p>Effectuez-vous un suivi en collaboration avec d'autres organismes ? Comparez-vous vos résultats ?</p> <p>Dans le cas d'un partenariat, la structure identifiée est-elle en mesure</p>  |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  |   |  | de suivre les impacts potentiels du programme sur l'environnement ? Possède-t-elle les moyens adéquats ou nécessite-t-elle un appui financier ? Dispose-t-elle de capacités de gestion suffisantes ou nécessite-t-elle un renforcement ?   |
| 2.9-Définition des degrés et modalités d'implication des populations | F2 – Le projet respecte les populations – les populations sont informées, consultées et impliquées dans le projet.                                    | 2.9.01 Comment les populations seront-elles impliquées dans le projet ?  | Intégrez-vous, votre structure ou la structure partenaire, des méthodes participatives dans le suivi environnemental ?<br>Les communautés autochtones ont-elles été associées au processus de sélection et de suivi des indicateurs environnementaux ?<br>Impliquez-vous les différentes couches sociales de la population et les femmes ?   |
| 2.10- Définition du montage institutionnel                           | H3 – Le projet s'insère de façon optimale dans son environnement – les opportunités de coopération avec d'autres acteurs sont explorées et utilisées. | 2.10.02 Avec qui choisissez-vous d'établir des partenariats ou autre forme de coopération ? Comment vous assurez-vous que ces relations seront claires, efficaces et professionnelles pendant la mise en œuvre du projet ? | Un certain nombre de tâches (promotion de réchauds économiques, conception de fours solaires, plantations d'arbres, sensibilisation de la population...) peuvent-elles être déléguées à des services communautaires ?<br>Les objectifs communs ont-ils bien été identifiés ? Les dispositions de mise en œuvre des projets ont-elles été acceptées par les différentes parties ?<br>Les partenaires possèdent-ils les moyens adéquats ou nécessitent-ils un appui financier ? Disposent-ils de capacités de gestion suffisantes ou nécessitent-ils |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   |   |   | un renforcement ?  |
| 2.15–Elaboration du budget global et du chronogramme des dépenses | K3 – L'acteur utilise les ressources de façon optimale – les ressources disponibles sont mobilisées et utilisées de façon rationnelle.                                  | 2.15.02 Comment prenez-vous en compte le calcul coût/efficacité dans l'estimation et le choix des ressources à mobiliser ? (type de RH, provenance des achats, appel d'offre, mise en concurrence)  | Intégrez-vous des critères écologiques dans les appels d'offre ?<br>Utilisez-vous les critères écologiques des 3R (réduire, réutiliser et recycler) pour la sélection des produits ?   |
|   | J4 – L'acteur a les capacités de gestion adaptées à la conduite du projet – la gestion administrative, financière et logistique du projet est efficace et transparente. | 2.15.03 Quels mécanismes définissez-vous pour une gestion efficace et transparente des ressources logistiques (système de contrôle de stock et actifs) et financières du projet et des obligations légales et fiscales ? Votre projet est-il adapté à vos capacités de gestion et inversement ? (rapport taille/capacité) | Procédez-vous à une gestion des stocks des usagés nocifs pour l'environnement (huile moteur, batteries...) ?<br>Avez-vous identifié un mécanisme de récupération des usagés nocifs pour l'environnement ? Est-il fiable ?<br>Respecte-t-il l'environnement ? |



### 3/ Phase de mise en œuvre et suivi du projet

| Sous-phase   | Critère   | Famille de question  | Question relative à l'environnement   |
|--|---|--|---|
| 3.7-Suivi des activités  | I4 – L'acteur a les ressources et l'expertise pour mener à bien le projet – le projet est compatible avec les ressources réellement mobilisées. | 3.7.01 Comment adaptez-vous les activités si, au cours du projet, les ressources attendues ne sont pas mobilisées comme prévues ?                            | Avez-vous mis en place des outils de gestion des activités ayant un impact potentiel sur l'environnement ?  |
| 3.8- Suivi des impacts positifs du projet                              | D3 – Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention – l'après projet est réfléchi et anticipé.                                      | 3.8.03 Comment préparez-vous la fin de votre projet ou votre retrait de façon à ce que l'action contribue à un impact positif durable pour les populations ? | Avez-vous renforcé les acteurs locaux en appuyant leur stratégie environnementale ?<br>Avez-vous appuyé la capacité de résilience des populations affectées ?<br>Avez-vous appuyé des émanations de la société civile et/ou de l'Etat leur permettant de sortir de la crise ?<br>Avez-vous identifié des institutions pérennes intégrées aux structures gouvernementales et locales en place capables d'effectuer la coordination en matière d'environnement ?  |
| 3.9-Suivi des impacts négatifs et des mesures préventives et curatives | C1– Le projet évite ou atténue les impacts négatifs – les impacts potentiels sur l'écologie sont anticipés et évités/atténués.                  | 3.9.04 Quels sont les impacts de votre projet sur l'environnement ?<br>Quelles mesures prenez-vous ?   | Avez-vous mise en place une organisation des déplacements afin de limiter les allées et venues inutiles ?<br>Recyclez-vous les déchets issus de vos activités ? Avez-vous mis en place un système de compostage des déchets organiques ?<br>Avez-vous identifié des secteurs d'activités locales capables de recycler vos déchets solides ?<br>Avez-vous mis en place des stratégies d'économie d'énergie ?<br>Récupérez-vous l'eau de pluie ? Utilisez- vous des fours solaires, réchauds économes, chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, ... ?<br>Privilégiez-vous les filières courtes lors de vos approvisionnements ?<br>Vérifiez-vous la provenance de vos intrants et leurs méthodes de |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  |   |   | <p>fabrication/d'exploitation ?</p> <p>Favorisez-vous les intrants nécessitant peu d'énergie lors de leur utilisation ?</p> <p>Vérifiez-vous l'impact de vos intrants sur l'environnement pendant et après leur utilisation ?</p>   |
| 3.11- Suivi des partenariats et autres alliances du projet | H3 – Le projet s'insère de façon optimale dans son environnement – les opportunités de coopération avec d'autres acteurs sont explorées et utilisées. | 3.11.01 Comment mettez-vous en œuvre et suivez-vous les partenariats ou autres formes de coopération établis ? Est-il nécessaire d'adapter, élargir ou suspendre certaines de ces relations ?                 | <p>Participez-vous à un pôle de coordination environnementale ?</p> <p>Un organisme cumule-t-il les fonctions de coordination, gestion et mise en œuvre des projets environnementaux ? Si oui, pouvez-vous instaurer un système à deux paliers pour une meilleure objectivité ?</p> <p>Le rôle du coordinateur est-il clairement défini ?</p>   |
|  | H2 – Le projet s'insère de façon optimale dans son environnement – le projet se coordonne avec d'autres actions.                                      | 3.11.02 Comment vous coordonnez-vous avec les autres acteurs humanitaires afin d'optimiser les complémentarités ? Faut-il adopter votre approche ou pouvez-vous proposer des adaptations aux autres acteurs ? | <p>Sous quelle forme se déroule le suivi des activités environnementales (réunions, tables rondes, ateliers) ?</p> <p>Ces ateliers impliquent-ils les différents acteurs concernés (ONG d'urgence, organisme locale, autorités politiques locales ...) ?</p> <p>Ce type d'atelier est-il déjà mis en œuvre au niveau des gouvernements locaux ? Si oui, pouvez-vous les intégrer et si besoin les renforcer ?</p> |
| 3.14-Suivi de la gestion de l'équipe du projet             | F1 – Le projet respecte les populations – les équipes sont informées et sensibilisées pour avoir des modes de communication                           | 3.14.06 Comment vous assurez-vous que les équipes prennent en compte la culture et les traditions dans leur relation avec les populations ?   | <p>Avez-vous limité les nuisances sonores susceptibles de déranger le voisinage ?</p> <p>Avez-vous identifié les différentes sources de production alimentaire et leur système d'exploitation ?</p>   |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | adaptés et des<br>comportements<br>respectueux vis-à-vis<br>des populations |  |  |
|--|---|--|--|